



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E164694

VALABLE JUSQU'AU 27/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/04/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 2009B00253

Siret : 511 899 312 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3053344

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000021551709404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000021551709404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : MENUISERIE COUVERTURE PLATRERIE

236 RUE PIERRE SEMARD
59490 SOMAIN

Téléphone : 09 86 20 17 07

Portable :

Site Internet :

E-mail : laetitia.leteneur@bbox.fr

Responsabilité légale :

LETENEUR LUDOVIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / LETENEUR LUDOVIC
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/02/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/02/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	17/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.